

De: SudSafran-SaintMedard
Envoyé: vendredi 10 février 2023 12:07
Objet: LI SUD PDF du 10 Février 2023



Lettre d'information SUD du 10 Février 2023
ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

Manifestation Samedi 11, grève et manifestation Jeudi 16 Février et parlons salaires !!!

Le succès des manifestations contre la réforme des retraites est l'expression d'un problème plus profond qui est celui de la répartition des richesses produites. Un mouvement pour l'augmentation massive des salaires, la réduction et le partage du temps de travail, pour l'emploi, plus de cotisations patronales et plus de services publics, serait salulaire.

Nous avons donné les chiffres de l'accumulation financière indécente accaparée par quelques-uns à l'échelle internationale comme à celle du pays dans la lettre info du 26 Janvier. Il n'en va pas autrement au niveau d'Airbus, Safran et ArianeGroup.

La situation financière arrangée ou réelle ?

Selon le rapport sur la situation économique 2021 d'ArianeGroup, malgré la hausse du Chiffre d'Affaires, l'EBIT 2021 (Le bénéfice avant intérêts et impôts) est négatif (-76 M€) et ce résultat s'explique en premier lieu par la provision au titre de la RCC (122 M€).

Une des questions qui se posent est que la provision de RCC étant surdimensionnée, les résultats de l'entreprise sont faussés. L'obligation légale de déclencher de la participation n'a-t-elle pas été détournée par des comptes douteux ? Jusqu'à quel point ce provisionnement est-il légal ?

L'autre question qui se pose est : **Où sont passés ces 122 M € ???**

Si on attribue cette somme aux 282 départs ayant « bénéficié » de la RCC, cela revient à 432 600 € par personnes...Il est évident que les salariés concernés sont partis avec des sommes très en dessous et qu'il reste une réserve considérable de ce budget.

La direction ne doit-elle pas rendre des comptes sur ce montant et son devenir ???

Par ailleurs, elle annonce 557 départs dont 282 dans le cadre de la RCC. Dans quel cadre sont partis les 275 collègues restants ???

Ce que la direction ne chiffre pas non plus, c'est l'économie qu'elle va réaliser sur ses 557 départs dont la charge de travail est répercutée sur les collègues restants.

A titre d'estimation, la masse salariale 2021 était de 628.165 M € pour 7007 salariés, ce qui revient à 89 648 € annuels par salarié.

L'économie ainsi réalisée sur 557 salariés avoisinerait les **50 M €**.

Un petit détail du budget :

Le budget de la sous-traitance (**880.904 M €**), supérieur à notre propre masse salariale, permettrait l'embauche de ...9826 salariés...Il est à parier qu'on pourrait avoir un chauffage qui fonctionne et des chariots élévateurs moins dangereux !!!

C'est pas la crise pour tout le monde !!!

Ajouté à cela, le rapport confirme une distribution de dividendes d'ArianeGroup SAS vers ArianeGroup Holding de **166 M€** en 2021.

Pour rappel,

SAFRAN a versé **214 Millions €** et AIRBUS **1.2 Milliards €** de dividendes au titre de 2021.

Pour une augmentation uniforme plutôt que de favoriser les plus hauts salaires !!!

L'accord salarial 2022 était bien au-dessous de l'inflation en Avril 2022. Pour rattraper celle-ci, le pourcentage d'augmentation doit être considérable. Mais il se trouve que plus le pourcentage est haut, plus ce sont les hauts salaires qui sont favorisés.

Nous défendons l'**augmentation générale uniforme** depuis des années car elle est bien plus juste que l'application d'un pourcentage et avec l'inflation, cela atteint des proportions considérables.

Prenons l'exemple de l'inflation actuelle (moyenne de l'INSEE sous-évaluée) de 6%.

Un salarié à 2000 € net sera augmenté de **120 €**.

Un salarié à 6000 € net sera augmenté de **360 €**...

Avec le même budget en augmentation uniforme :

Si on prend 6% de la masse salariale 2021, 628.165 M € sans les cotisations patronales de 199.259 €.

En appliquant 6 % de la partie salaires et traitements de 428.906 M € est égal à 25.734 M €.

La conversion annuelle en brut est de 20.072 M € soit 1.672 M € par mois, répartie en augmentation uniforme mensuelle de **238 €** pour tous...A méditer...

...

Le rassemblement pour la manifestation de Samedi 11 Février aura lieu à 14 heures place de la bourse à Bordeaux !!!

....

Vous pouvez nous contacter à l'adresse Mail sud.snpe@snpe-syndicat.fr et nous appeler au local SUD : 05 57 20 79 00 (si personne , laisser un message ,nous rappelons toujours).

Vos informations sont les bienvenues et elles sont précieuses...